



Certificat Contract management

Piloter des contrats de projets complexes pour le bâtiment, les infrastructures et le génie civil

Dynamiser votre carrière avec une formation certifiante



► CONTEXTE ET OBJECTIFS

A la croisée de la gestion de projet et de la gestion de risques, le contract management s'est imposé en quelques années comme une fonction clé dans le contexte des grands projets qui, du fait de leur complexité, de leurs enjeux et de leur durée, nécessitent un pilotage expert des contrats nécessaires à leur exécution.

Gardien des équilibres, des engagements et des objectifs convenus entre co-contractants, le contract manager joue, au sein de l'équipe de gestion de projet, un rôle central dans l'identification et la maîtrise des risques, la conclusion et le suivi des contrats, la préservation de relations de confiance entre les intervenants, la prévention des différends, et la performance économique de l'opération.

Créé en 2021, et mis à jour en 2026, ce cursus a été conçu pour renforcer les compétences attendues du contract manager et répondre aux enjeux pluridisciplinaires des grands projets.

► PUBLIC ET COMPETENCES VISEES

Vous êtes contract manager débutant ou confirmé au sein d'une maîtrise d'ouvrage, d'une maîtrise d'œuvre ou d'un entrepreneur, ou vous êtes impliqué dans le contract management de grands projets en tant que chefs de projets, acheteur, ingénieur, financier, juriste ou consultant, **ce certificat vous permettra de :**

- Maîtriser la structuration contractuelle et financière du projet, et ses incidences,
- Mieux identifier et contrôler les risques du projet,
- Renforcer vos soft skills en matière de communication et de négociation,
- Piloter judicieusement vos contrats tout au long de leur cycle de vie,
- Contribuer activement à la prévention et au règlement des différends nés du projet.

POURQUOI SUIVRE NOTRE FORMATION CERTIFIANTE ?

► SUIVRE UNE FORMATION ADAPTÉE AUX GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION

Inspiré par les grands projets de construction ou d'aménagement initiés par les acheteurs publics ou privés, ce parcours de formation est axé autour des problématiques multidimensionnelles rencontrées tout au long de leur cycle de vie, et apporte des réponses concrètes aux questions récurrentes auxquelles invite le quotidien du contract manager, par le dialogue avec des experts confirmés et des études de cas concrets alternant mises en situations et jeux de rôles.

► REVISITER VOS PRATIQUES ET LES ENRICHIR

Notre formation certifiante facilite les échanges entre participants tout au long de l'année et les encouragent à les poursuivre au-delà. L'attention portée à la sélection des candidats, l'importance du travail collectif en « mode projet », et les liens formés de manière plus informelle, permettent aux participants de partager leurs expériences diverses, de s'enrichir au contact les uns des autres, et de nouer des relations utiles à leur parcours professionnel.

► BENEFICIER D'UNE CERTIFICATION DE L'ECOLE DES PONTS ET FRANCE COMPÉTENCES

Enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences, le Certificat Contract Manager de Grands Projets de Construction et d'Aménagement porte la marque du sérieux, du pragmatisme et de l'excellence qui caractérisent les formations dispensées par l'Ecole des Ponts. Sans équivalent en France, ce diplôme est gage d'opérabilité immédiate, de pertinence opérationnelle et d'employabilité accrue dans la fonction de contract manager au sein des initiateurs des grands projets.

► DIALOGUER AVEC DES EXPERTS RECONNUS

En majorité issus du monde de l'entreprise, nos intervenants accompagnent des acteurs de l'économie (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs) dans la gestion contractuelle, réclamatoire et contentieuse de leurs grands projets principalement dans les secteurs de la construction, de l'énergie et de l'environnement, ou interviennent à leurs côtés en qualité de consultant dans les domaines des soft skills.

Guillaume FELD,

Counsel and Arbitrator, Geissel Federn Partners



Clarisse DAVID,

Avocat associé, BCCL Avocats



Christophe MUR

Directeur Risques et Coûts du Grand Paris Express,
Société des Grands Projets



Sandrine COSTE

Delay and Quantum Expert- Witness in Construction
Co-founder of LYNKEA



Thierry Linares,

Senior Managing Director, FTI Consulting



Gabriel ARMANET,

Senior Director, FTI Consulting



Xavier DEBOSQUE

Directeur juridique et Gestion contractuelle,
EIFFAGE Génie Civil



Frédéric BERJOT LE BRETON

Président Karbet Consulting, Médiateur et Expert
Delay & Quantum



Marie DEGONSE

Directrice du Contract & Risk Management
(équipes ingénierie et construction), SUEZ



Guillaume SAUVAGET

Partner, PS Consulting



LES 7 MODULES DU CERTIFICAT



Module 1 : Fondamentaux du Contract Management	2 jours	Ce premier module présente les missions du contract manager en lien avec le cycle de vie du projet, rappelle les fondamentaux du contrat (types de contrat, environnement législatif, impacts sur le projet), et souligne l'importance du planning comme outil de pilotage du projet.
Module 2 : Structuration Contractuelle du Projet	2 jours	Ce second module présente l'éventail des choix ouverts aux parties (qu'il s'agisse du maître d'œuvre ou de l'entrepreneur) dans la structuration contractuelle du projet, et les conséquences induites par ces choix stratégiques, aux niveaux opérationnel, organisationnel et relationnel (y compris sous-traitance, rôle d'OPC)
Module 3 : Structuration Financière du Projet	2 jours	Ce troisième module présente l'éventail des modes de financement possibles, les mécanismes d'évaluation des coûts et de contractualisation du prix, l'importance de la structuration des prix, et les conséquences induites par ces choix stratégiques en termes de gestion financière du projet.
Module 4 : Identification et Gestion des Risques	2 jours	Ce quatrième module présente l'une des missions centrales du contract manager : l'identification et la gestion des risques du projet aux fins d'anticipation, de maîtrise et, le cas échéant, de transformation des risques en opportunités (risk management pendant le cycle de vie des projets).
Module 5 : Communication et Négociation	2 jours	Ce cinquième module présente deux compétences indispensables à l'accomplissement des missions du contract manager, ainsi qu'à l'entretien d'un climat serein dans l'intérêt de la bonne exécution du projet : la communication et la négociation (impact d'une communication positive, techniques de communication et négociation en adaptant son style aux situations classiques et conflictuelles)
Module 6 : Gestion contractuelle	2 jours	Ce sixième module présente la « gestion des affaires courantes » par le contract manager (accompagnement concret à chaque étape du projet, création de valeur associée, y compris gestion des modifications) constitutive du cœur de métier du contract manager et illustrative de sa polyvalence.
Module 7 : Gestion Réclamatoire et Contentieuse	3 jours	Ce septième module présente l'implication du contract manager dans la gestion réclamatoire et contentieuse, dans le cadre de désaccords, différends ou litige nés de l'exécution des contrats formalisant le projet et/ou nécessaires à sa mise en œuvre (réclamations, analyse de retard, MARD, DAAB)

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu

Le contrôle continu est effectué à partir de cas pratiques basés sur un même contrat issu d'un même projet, adapté aux problématiques de chaque module. Les cas sont préparés individuellement par chaque participant sur la base d'un dossier distribué avant le début de la session concernée, et restitué collectivement le 2ème jour de chaque module. Suivant les modules, chaque note est constituée de l'évaluation de la production individuelle, parfois d'un jeu de rôle en groupe, ainsi que de l'évaluation de connaissance par de courts oraux individuels en fin de formation.

Mémoire et soutenance

Chaque participant rédige un mémoire reprenant l'analyse des missions du contract manager appliquées à un cas pour exposer sa traduction des apports du parcours de formation. Le mémoire est soutenu par le participant devant un jury en fin de formation.

Implication des participants :

Les 106 heures de formation ne concernent que le temps passé en salle de formation. A cela s'ajoute le temps de réaliser les études de cas en travail intersession, nécessaire aux travaux de groupe prévus à chaque module et au contrôle continu. De plus, l'assiduité aux cours est obligatoire pour obtenir le certificat.

Contact

Sophie PLANCHER

| Tél : 07 68 24 92 34

| Mail : sophie.plancher@fc-enpc.fr